

[Burkina Faso : l'héritage de Thomas Sankara](#)

Thomas Sankara : mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré



L'ancien président burkinabé Blaise Compaoré
AP Photo/Francois Mori, File

21 DÉC 2015 Mise à jour 15.10.2017 à 23:38

La justice militaire du Burkina Faso a lancé un mandat d'arrêt international lundi 21 décembre 2015 contre l'ex-président Blaise Compaoré pour son implication présumée dans la mort de l'ancien chef d'Etat Thomas Sankara.

"Il y a un mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré", chassé du pouvoir en 2014 et qui vit en exil en Côte d'Ivoire, a indiqué à l'AFP une source judiciaire sous couvert d'anonymat.

Une autre source proche du dossier judiciaire a confirmé l'existence de ce mandat d'arrêt, ajoutant que le président déchu était également inculpé d'"*assassinat*", d'"*attentat*" et de "*recel de cadavre*".

Le capitaine Thomas Sankara, arrivé au pouvoir lors d'un putsch en 1983, a été tué le 15 octobre 1987 avec 12 autres responsables lors d'un coup d'Etat qui porta au pouvoir Blaise Compaoré.

Les corps ont été exhumés fin mai afin de lever le voile sur le mystère entourant les circonstances de la mort du "père de la révolution" burkinabè.

Les résultats de l'autopsie livrés mi-octobre 2015 indiquent que la dépouille du président Sankara était "*criblée de balles*".

L'enquête sur la mort de Sankara a été ouverte fin mars 2015, après la chute de M. Compaoré en octobre 2014, chassé par la rue après 27 ans au pouvoir. Le sujet de sa mort était tabou pendant l'ère Compaoré, ancien frère d'arme de Sankara parfois soupçonné d'avoir commandité son assassinat.

Au moins une demi-douzaine de personnes majoritairement des anciens soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ancienne garde prétorienne de M. Compaoré, ont été inculpées pour "*assassinat*", "*attentat*" et "*recel de cadavres*".

Le général Gilbert Diendéré, ancien bras droit de Compaoré et auteur du putsch manqué de septembre 2015, figure parmi les inculpés.

[Lire notre article sur le général Gilbert Diendéré dans l'affaire Thomas Sankara](#)